

# Carte d'étudiant



Les étudiants de la Communauté d'Universités et Établissements d'Aquitaine, dont l'UPPA fait partie, ont tous une même carte unique pour accéder aux services universitaires : la **carte AQUIPASS**.

1. Que permet la carte Aquipass ? ..... 1
2. Où faire éditer ma carte ? ..... 1
3. Fonctionnement de la monétique Izly ..... 1
4. Comment activer mon porte-monnaie IZLY ? ..... 2
5. Questions fréquentes / signaler un problème ..... 2

## Que permet la carte Aquipass ?

Bien plus qu'une carte d'étudiant classique, AQUIPASS intègre un porte-monnaie électronique et permet :

- \* de payer les repas aux restaurants et cafétérias du CROUS,
- \* d'accéder à l'ensemble des bibliothèques universitaires aquitaines
- \* de payer les photocopies et impressions **AQUIPASS REPRO** (un crédit de 3 euros correspondant à 50 copies de format A4 est alloué à chaque étudiant),
- \* de payer aux distributeurs automatiques de boissons...

## Où faire éditer ma carte ?

Vous pouvez faire éditer votre carte étudiante "Aquipass", une fois votre inscription validée par la scolarité, en vous rendant dans le local Aquipass de votre campus d'inscription :

- \* Campus de Pau : **Pôle scolarité**
- \* Campus de Bayonne : MDE, Maison de l'Étudiant (77 rue Bourgneuf)
- \* Campus d'Anglet : **scolarité de l'UFR sciences et techniques**
- \* Campus de Mont-de-marsan : scolarité de l'IUT

## Fonctionnement de la monétique Izly



Tous les étudiants ont reçu une carte lors de leur inscription à l'UPPA. Cette carte est dotée d'un porte monnaie électronique pour le paiement en ligne nommé **IZLY**.

Pour cela il est nécessaire de créer un compte Izly en ligne afin de le recharger et cela de manière totalement sécurisée. Il est possible de payer avec sa carte AQUIPASS sans contact ou avec son téléphone mobile.

## Comment activer mon porte-monnaie IZLY ?

**Pour les primo-entrants**, après votre inscription administrative vous devez :

- 1 . récupérer votre carte AQUIPASS (voir "Où faire éditer ma carte ?")
- 2 . activer votre compte informatique (voir [comment activer son compte informatique](#))
- 3 . cliquer sur le lien d'activation qui sera envoyé sur votre boîte email par izly.fr

**Les étapes 2 et 3 peuvent prendre entre 24 et 48h après votre inscription administrative.**

## Questions fréquentes / signaler un problème

En cas de difficulté :

- \* consulter le site [www.izly.fr](http://www.izly.fr)
- \* contacter l'assistance [assistance-izly@crous-bordeaux.fr](mailto:assistance-izly@crous-bordeaux.fr)
- \* [Assistance carte "AQUIPASS"](#)